



SANTÉ SOCIAUX SOMME

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Section UDAF 80

La CFDT a rencontré le Préfet

Déterminée à ne rien lâcher et à ce que chacun prenne ses responsabilités, la CFDT a rencontré le Préfet ainsi que la Direction de la Cohésion Sociale le vendredi 20 octobre 2017.

Nous souhaitons en effet maintenir la pression et juger quelques mois après la parution du rapport de la DDCS de l'évolution des points sur lesquels l'association a été clairement épinglée et que la CFDT dénonce sans relâche.

Face à la gabegie ambiante, la DDCS nous a informés de sa décision de ne plus financer les nombreuses procédures prud'hommales dans lesquelles la Direction de l'UDAF dilapide l'argent destiné aux usagers.

La DDCS est consciente que cette orientation aura des incidences sur le budget de l'UDAF. Elle sait d'ores et déjà que le choix de la direction est d'augmenter le nombre de dossiers suivi par délégué et c'est dans ce contexte qu'elle a récemment rencontré les juges des tutelles pour les alerter sur cette situation.

Jusque quand les salariés de l'UDAF devront-ils voir se dégrader leurs conditions de travail pour la simple et bonne raison que leur directeur ne supporte pas que la Justice lui donne tort et fait systématiquement appel de chaque décision ? Comme pour les cartes à débit différé, il arrive un moment où il faut payer la note !



Cette information tombe la semaine même où l'UDAF vient (encore) de perdre en appel contre une de ses anciennes salariées et a vu sa condamnation en première instance être très sévèrement majorée. Quand on connaît le nombre de dossiers encore en attente de jugement, il y a tout lieu d'être inquiets sur la durée pendant laquelle l'association sera encore viable. Il ne va pas faire bon être administrateur à l'UDAF de la Somme dans les temps qui viennent, ceux qui cautionnent aujourd'hui pourraient très bien payer la note demain !

L'inquiétude est réelle en Préfecture puisque le contenu du Rapport de la DDCS a convaincu le Préfet de diligenter une enquête beaucoup plus poussée sur la gestion financière. Vous ne manquerez donc pas de croiser dans les jours qui viennent les Inspecteurs de cette mission dont les conclusions seront scrutées de très près. Nous sommes donc bien



loin d'une « enquête ordinaire » comme l'annonce déjà la direction. Il s'agit bien d'un audit qui va s'intéresser de près aux ruptures de trésorerie, aux choix des dépenses, à l'influence des relations sociales sur les dépenses...

Concernant le fameux compte pivot, si la DDCS est « satisfaite d'avoir enfin résolu le problème », nous avons quand même tenu à souligner la spoliation dont ont été victimes de nombreux majeurs

pour lesquels on ne peut se satisfaire.

La délégation a également attiré l'attention du Préfet quant aux injures proférées régulièrement par le Directeur à l'encontre des représentants du personnel, internes à l'établissement ou extérieurs. Il encourage les salariés à déposer systématiquement plainte face à ce type de comportement pour le moins troublant.

La CFDT a réitéré son engagement aux côtés des personnels en souffrance. C'est dans cet esprit qu'un large article consacré au climat social à l'UDAF de la Somme sera publié dans la prochaine revue fédérale. Chaque salarié de l'UDAF en sera destinataire.

25/10/2017